

14

Monnaies locales complémentaires & collectivités

> Points de RepèreSS



Face aux défis économiques et écologiques, une réponse émerge localement depuis une vingtaine d'années : les monnaies locales, outils de résilience territoriale et de relocalisation économique. Si elles sont encore aujourd'hui insuffisamment développées, malgré leur reconnaissance par la loi sur l'ESS de 2014, elles peuvent être des partenaires intéressants pour les collectivités territoriales.

La crise sanitaire passée (et la perspective de nouveaux chocs financiers) ont mis en évidence l'intérêt des monnaies locales, qui se révèlent des outils mobilisables par les collectivités pour soutenir les acteurs économiques locaux et/ou des publics en situation de précarité.

Comment une collectivité peut-elle s'appuyer sur les monnaies locales pour contribuer au développement de son territoire ? Au travers de nombreuses illustrations, **ce Points de RepèreSS a pour objectif de préciser ce que sont les monnaies locales, leurs intérêts pour les territoires et les moyens à disposition des collectivités territoriales pour les soutenir et les développer.**

Octobre 2025

1 Monnaie locale complémentaire, de quoi parle-t-on ?

Apparues en Europe au début des années 2000, les monnaies locales complémentaires (MLC) font leur apparition en France en 2010, dans le Lot et Garonne. La loi relative à l'économie sociale et solidaire de juillet 2014 a permis d'inscrire les MLC dans le Code Monétaire et Financier ([Article L311-5 & Article L311-6](#)) et d'instituer leur appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS). Les titres de monnaie locale complémentaire sont reconnus comme **des moyens de paiement légaux**, à condition qu'ils soient émis et gérés par des entreprises de l'ESS.



82 monnaies locales complémentaires, utilisées par près de



40 000 personnes chez près de



10 000 professionnels

Source : Etude du Mouvement Sol - "[Monnaies locales : Monnaies d'intérêt général - Étude sur l'utilité sociale des monnaies locales complémentaires](#)", avril 2021

Une monnaie locale complémentaire est une monnaie utilisée **sur un territoire restreint**, en complément de la monnaie nationale, pour **favoriser l'économie locale et solidaire**. Elle n'a pas vocation à remplacer l'euro, mais à **circuler parallèlement**, dans un réseau de commerces, d'entreprises, et parfois d'associations ou de collectivités locales qui acceptent de l'utiliser. Elles prennent des noms différents, souvent liés au territoire (La Gonette à Lyon, Eusko au Pays Basque, La Bulle à Angoulême,...), et sont en général gérées par des associations citoyennes, parfois en partenariat avec les collectivités locales.

Une MLC est **adossée à l'euro** (1 MLC = 1 euro). Lorsque les utilisateurs échangent des euros pour des MLC, ces euros sont ensuite placés dans un fonds de garantie, généralement dans une banque éthique ou coopérative

(comme La Nef ou le Crédit Coopératif), pour garantir la conversion et la stabilité de la MLC.

Les fonds de garantie permettent également aux banques éthiques de financer l'activité locale. Par exemple, La Nef s'engage à financer des structures écologiques, sociales et/ou culturelles, qui sont souvent adhérentes de la monnaie locale, par des prêts à hauteur de deux fois le montant de leurs encours. A Lyon, La Nef a ainsi octroyé **3 millions d'euros de prêts à 17 structures adhérentes de la Gonette** depuis la mise en place du partenariat, en 2021.

La MLC est **convertible par les professionnels** (même si parfois une légère commission est appliquée pour décourager la reconversion en euros) et les paiements peuvent s'effectuer en billets ou en numérique.

2 Pourquoi soutenir et travailler avec les monnaies locales ?



Faire vivre le commerce local et le circuit court



Développer des boucles économiques locales et lutter contre l'évasion fiscale et la spéculation

Les monnaies locales ne peuvent être dépensées que dans un réseau de commerces ou d'entreprises locales, ce qui **stimule la production et la consommation de proximité**. Elles encouragent les achats directs chez des producteurs ou artisans locaux, **réduisant les intermédiaires et les transports**. En offrant une visibilité plus grande aux professionnels engagés dans la transition écologique via le référencement de leurs adhérents professionnels, les monnaies locales permettent une **réorientation des dépenses en vue d'une consommation écologiquement responsable**.

“ ”

Les monnaies locales complémentaires sont des outils économiques essentiels permettant non seulement la **réappropriation** de la monnaie par les citoyens.nes, mais aussi la **relocalisation** de l'activité économique et la **résilience territoriale**.

Mahel Coppey, vice-présidente déléguée à l'ESS et à l'économie circulaire, Nantes Métropole, présidente du RTES

Lorsqu'un.e habitant.e paie en monnaie locale, cet argent reste dans le tissu économique local. Il peut permettre à l'entreprise de payer d'autres fournisseurs ou services dans la même monnaie, eux aussi situés à proximité. Cela crée un **cycle vertueux où la valeur générée profite plusieurs fois au territoire avant de sortir du circuit**, renforçant la résilience économique, la consolidation de filières et d'emplois locaux, et la solidarité entre acteurs d'une même région.

Une **étude économique¹** a évalué l'effet multiplicateur de circulation d'une MLC : l'introduction de 100 euros d'une monnaie locale permet de générer 171 euros de revenus pour l'économie locale en 2 échanges.

¹ | Oriane Lafuente-Sampietro, 2020 - The multiplier effect of convertible local currencies : case study on two French schemes : <https://drive.monnaies-locales.org/s/Zc4Rn9MYwPwy3RF>



Renforcer le pouvoir d'agir citoyen et le lien social

Les citoyen.ne.s deviennent **acteurs de leur économie** : ils décident où et comment circule leur argent, en cohérence avec leurs valeurs (éthique, local, durable). Cela participe à la démocratisation des savoirs économiques et financiers en permettant à tout un chacun d'acquérir une meilleure connaissance de l'économie et de la finance.

De plus, les monnaies locales sont souvent portées par des associations citoyennes ouvertes à toutes et tous, où chacun.e peut participer à la gouvernance, à l'animation ou à la promotion du projet. La monnaie locale donne un **sentiment d'appartenance et de pouvoir collectif**.

3 Comment les collectivités peuvent-elles soutenir les monnaies locales ?

Les collectivités ont un rôle clé dans le développement et la légitimité des monnaies locales complémentaires, et les monnaies locales peuvent être des partenaires importants des politiques d'ESS bien sûr, mais aussi de transition écologique, d'action sociale... **Les modalités de soutien des collectivités sont multiples :**

Apporter un soutien politique et institutionnel

- ▶ Afficher un **soutien public clair** à la monnaie locale du territoire.
- ▶ **Accueillir des rencontres des monnaies locales** dans les locaux de la collectivité.
- ▶ **Adhérer à l'association, et mobiliser des élu.e.s de différentes délégations** pour y participer (ESS bien sûr, mais aussi tourisme, alimentation...).

Expérience

La **Ville de Lyon** bonifie et met en valeur les structures adhérentes à la Gonette, monnaie locale lyonnaise, pour obtenir le label "Engagé à Lyon". Créé en 2010, ce label répertorie les entreprises, commerces, artisans et associations qui répondent aux enjeux de la transition écologique et sociale, à travers une offre de produits et services responsables. Bien qu'elle ne soit pas un critère obligatoire pour obtenir le label, elle constitue un engagement supplémentaire en faveur de l'économie locale et solidaire.

- ▶ **Organiser des temps d'information et de formation** pour les élu.e.s et les agents de la collectivité, pour identifier des actions communes possibles avec la monnaie locale.

Soutenir les structures porteuses

- ▶ Accorder des **subventions de fonctionnement ou de démarrage** à l'association ou à la coopérative qui gère la monnaie locale.



Orienter la consommation et l'économie vers des pratiques plus éthiques, responsables et durables

Les entreprises qui acceptent la monnaie locale doivent souvent adhérer à une **charte de valeurs**. Seuls les acteurs économiques engagés dans une **démarche respectueuse de l'environnement, des conditions de travail, et du bien commun** peuvent intégrer le réseau. En favorisant les circuits courts, les productions locales, le commerce équitable ou encore l'agriculture biologique, la monnaie locale devient un **outil de transition écologique et sociale**. Elle incite les entreprises à adopter des pratiques plus responsables pour pouvoir faire partie du réseau, créant ainsi une **dynamique vertueuse sur le territoire**.

Expérience

Dans le cadre de leur compétence en développement économique, les régions ont un rôle à jouer dans le développement des monnaies locales. A ce titre et depuis plusieurs années, la **Région Nouvelle-Aquitaine** a identifié, accompagné et soutenu l'émergence et le développement des 12 MLC de son territoire. Concrètement, la Région accompagne les monnaies dans le développement d'une solution numérique, les aide financièrement dans l'achat de matériel mobilier ou dans le recrutement d'emplois associatifs, et facilite les expérimentations en matière d'innovation, notamment d'innovation sociale.

- ▶ Soutenir des **actions de communication, d'animation ou de sensibilisation** à destination des habitant.e.s et des commerçant.e.s.
- ▶ Fournir des locaux, du matériel ou un **appui logistique** (impression de billets, hébergement du site, etc.).
- ▶ Proposer un **accompagnement administratif ou technique** via les services de la collectivité.

Permettre le paiement de services publics en MLC

- ▶ Accepter le paiement en MLC de **services publics** (transport, piscine, musée...), et le faire savoir
- ▶ **Former les agents** de la direction financière

Expérience

Au **Pays-Basque**, il est possible d'acheter son ticket de piscine en Eusko, à **Nantes** d'obtenir son titre de transport en Moneko, à **Montpellier** de payer en Graine sa place pour une représentation au théâtre municipal, ou encore à **Chambéry** de se rendre au musée et à la cité des arts avec pour seule monnaie l'Elef.

Verser une partie des dépenses en MLC

- **Verser une partie des aides à la consommation** ou encore des **indemnités des élu.e.s** en monnaie locale, comme c'est le cas par exemple pour les élu.e.s de **Gironde, Lyon, Montpellier, Strasbourg, Bordeaux, Villeurbanne, Franche-Comté, Nantes...**
- **Verser une partie des subventions** à des associations, ou des aides à la consommation, en MLC

Expérience

Dans le cadre du programme national Territoires à VivreS, la **Ville et la Métropole de Montpellier** et 25 organisations du territoire, se sont regroupées pour concevoir une expérimentation visant à lutter contre la précarité alimentaire. La Caisse Alimentaire Commune est un projet de recherche et d'expérimentation de démocratie alimentaire via la mise en place d'une caisse commune qui permet aux participant.e.s de recevoir **100 € tous les mois sous forme de monnaie locale numérique, la MonA, à dépenser pour leurs achats alimentaires** auprès d'enseignes conventionnées par un Comité Citoyen de l'alimentation. Les 100 MonA sont reçus après le paiement d'une cotisation, qui est à montant libre et autodéterminé.

Expérience

Suite à un accord trouvé avec la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, la **Ville de Bayonne** peut utiliser l'Eusko pour certaines dépenses via l'association Euskal Moneta. Ainsi, chaque collectivité locale adhérente à l'Eusko (soit 38 collectivités au total) peut utiliser la monnaie locale soit pour les encassemements dans ses services publics locaux en régie de recettes (piscine, centre de loisirs, cantine, stationnement, droits de place...), soit pour les paiements de ses créances (indemnités des élu.e.s, factures des entreprises, subventions aux associations...).

Soutenir la diffusion et la mobilisation

- Faire connaître la monnaie locale dans les **supports de communication** (bulletins municipaux, réseaux sociaux, site web...).
- **Associer la MLC aux événements** organisés par la collectivité.
- **Proposer un paiement en MLC** à l'occasion d'évènements organisés ou soutenus par la collectivité.
- Mobiliser les acteurs économiques locaux via les **chambres consulaires** ou les **réseaux d'entreprises**.

Expérience

Monnaie locale complémentaire charentaise, la Bulle travaille en étroite collaboration avec les collectivités et chambres consulaires. Voté en 2021 dans le cadre du dispositif Déclic16, la **Ville d'Angoulême** et le **Grand Angoulême** s'engagent à prendre en charge les frais d'adhésion à la Bulle pour 300 nouveaux professionnels et à injecter 250 000 Bulles sur le compte de 5 800 personnes entrantes, une action collective menée avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture. Par ailleurs, la CCI verse à ses salarié.e.s une partie des augmentations et primes en Bulles.

Accueillez ou participez aux rencontres “Monnaies locales & collectivités territoriales” !

Régulièrement organisées par le **Mouvement Sol** et le **RTES**, en lien avec la collectivité hôte et la monnaie locale du territoire, ces rencontres sont un **espace important de partage d'expériences** et d'**élaboration de plaidoyer collectif**. Après Strasbourg, Lyon, Angoulême, et Montpellier en 2024, les rencontres en 2025 ont lieu à Bordeaux à l'occasion du GSEF.

Pour aller plus loin :



Etude du Mouvement Sol - [Monnaies locales : Monnaies d'intérêt général - Étude sur l'utilité sociale des monnaies locales complémentaires](#), avril 2021



Fiche du Kit [Communes, intercommunalités & ESS](#) du RTES : "Finance solidaire & monnaies locales complémentaires", édition 2025 (à venir)



Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire (RTES) rassemble plus de 180 collectivités françaises (régions, départements, intercommunalités, communes...) engagées dans le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur leurs territoires et qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. Depuis 20 ans, le RTES agit pour promouvoir les initiatives des territoires, valoriser auprès des institutions la richesse des actions menées, favoriser le transfert de bonnes pratiques et rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.



Le **Mouvement Sol** est un laboratoire d'expérimentations monétaires, au premier rang desquelles figurent les Monnaies Locales Complémentaires (MLC). Il fédère, représente et accompagne les associations de MLC et les appuie dans leur développement au service des territoires et de celles et ceux qui les font vivre : collectivités, entreprises, associations et habitant.e.s.

sol-monnaies-locales.org



Retour sur les [8èmes rencontres "Monnaies locales complémentaires et collectivités territoriales"](#) organisée à Montpellier en novembre 2024

www.rtes.fr